

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Président de l'Union

Moroni, le 12 MAI 2023

DECRET N° 23-043 /PR

Portant nomination du Secrétaire
Général du Bureau Géologique des
Comores (BGC).

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°10-030/PR du 12 avril 2010, portant création du Bureau Géologique des Comores ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N° 11-139/PR du 12 juillet 2011 et N° 16-102/PR du 14 Juin 2016 ;
- VU le décret N°22-038/PR du 09 mai 2022, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}: Monsieur SOULE MADY M'DAHOMA, est nommé Secrétaire Général du Bureau Géologique des Comores (BGC).

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.



AZALI Assoumani